



PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2024

Le 9 décembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Eulalie s'est réuni au centre Noé-Tourigny pour tenir une séance **EXTRAORDINAIRE** où il y avait QUORUM.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur Alexandre Robert	Madame Joanie Mailloux
Monsieur Charles Collin	Monsieur Patrick Giroux
Monsieur Guillaume Bergeron	

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame Fabiola Aubry, Directrice générale et greffière-trésorière
Madame Kim McDonald, Greffière-trésorière adjointe

La séance débute à 19 h 00

2024-12-150

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Joanie Mailloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER ET D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024 tel que rédigé.

(ADOPTÉ)

2024-12-151

ADOPTION BUDGÉTAIRES 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guillaume Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER les prévisions budgétaires de l'année 2025 démontrant des recettes et dépenses d'un montant de 3 210 068 M \$

(ADOPTÉ)

2024-12-152

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Charles Collin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



D'APPROUVER le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027 faisant partie intégrante de cette résolution comme ci au long récit.

(ADOPTÉ)

2024-12-153

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Joanie Mailloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la levée de la séance à 19 h 12

(ADOPTÉ)

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du Code municipal.

Gilles Jr Bédard
Maire

Fabiola Aubry
Directrice générale et greffière-trésorière